

Master 2^{ème} année

Intervention Socioclinique, Coopération et Médiation (ISCM)* (formation éligible au CPF)



L'intervention socioclinique englobe un ensemble de modalités d'accompagnement destinées à des collectifs de professionnels, notamment dans les champs de l'éducation, de l'enseignement, de la formation, de la santé : recherche-action, recherche-action collaborative, formation-action, intervention de crise, dispositifs d'analyse de pratiques, supervision d'équipes, etc.

Le parcours « Intervention Socioclinique, Coopération et Médiation » est destiné à des professionnels déjà engagés dans la conception et l'animation de tels dispositifs, ou impliqués dans d'autres actions d'accompagnement (notamment individuel) ou de formation et désireux de développer des dispositifs d'accompagnement collectif.

La formation articule : la théorisation, par la production de savoirs, d'une expérience professionnelle dans les champs de l'accompagnement et de l'intervention ; la découverte de dispositifs et de terrains d'intervention, grâce à la rencontre avec des professionnels et/ou chercheurs qui conçoivent et animent ces dispositifs ; la conception, la mise en œuvre et l'analyse de projets d'accompagnement collectif. Elle permet de se familiariser avec des méthodologies et techniques d'intervention, et avec les cadres théoriques et les concepts qui les sous-tendent : analyse institutionnelle, communautés de pratiques, logiques d'enquête, organisations apprenantes, théories de l'action, etc.

Ce Master 2 « Intervention Socioclinique, Coopération et Médiation » s'inscrit dans la mention « Sciences de l'Éducation », et est porté par le département des Sciences de l'Éducation et de la Formation.

Objectifs

- ▶ S'approprier les fondements théoriques des dispositifs d'accompagnement collectif, d'intervention socioclinique et de médiation ;
- ▶ Identifier les principaux courants théoriques et concepts de l'intervention sociale et socioclinique ;
- ▶ Découvrir, expérimenter et s'approprier des méthodologies et techniques d'accompagnement collectif ;
- ▶ Élaborer des dispositifs d'intervention en réponse aux spécificités d'une commande, d'un contexte et d'un public ;
- ▶ S'approprier et mettre en œuvre des modalités de recherche-action, notamment collaborative, et de recherche-formation, comme supports de dispositifs d'accompagnement collectif ;
- ▶ Analyser et problématiser son expérience professionnelle en vue de la formaliser dans une production de recherche.

Publics visés

- ▶ Professionnels de l'accompagnement collectif d'équipes éducatives, pédagogiques et formatives : coordonnateur / coordonnatrice de projet de développement local et social ; conseillers pédagogiques ; formateurs académiques ; coordinateurs et chargés de projets en médiation scientifique, artistique, culturelle ; musiciens intervenants ; cadres de l'éducation populaire ; ingénieurs pédagogiques dans les domaines de l'intervention sociale et de la médiation ; travailleurs sociaux.

Validation

Le contrôle des connaissances comprend :

- ▶ une présence active aux sessions,
- ▶ les unités d'enseignement (UE) sont évaluées en contrôle continu. Leur intégration d'ensemble est jugée à partir de la rédaction et de la soutenance d'un mémoire.

Conditions d'admission

- ▶ Maîtrise ou Master 1 en sciences de l'éducation et/ou demande d'accès de validation des acquis pédagogiques (en fonction du diplôme antérieur) ou professionnels (en fonction de l'expérience professionnelle ou bénévole antérieure).
- ▶ Les candidats doivent avoir un lieu de stage, qui peut être le terrain professionnel des personnes en activité.
- ▶ La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).

CANDIDATURE
EN LIGNE

www.formation-continue.univ-tours.fr (A partir du 15 février 2018)

1 à 2 sessions de 3 à 5 jours par mois (300 heures)
Stage obligatoire de 14 semaines (490 heures)
soit 790 heures au total

Lieu de formation :
UFR Arts et Sciences Humaines
Département Sciences de l'Éducation et de la Formation
Site Tanneurs - Tours

Formation d'octobre 2018 à juin 2019

Renseignements et inscriptions : Mylène SENAMAUD au 02.47.36.81.37

Tarif 2018/2019 : 6 000 euros⁽¹⁾ nets

⁽¹⁾ Il existe un tarif pour les particuliers autofinçant leur formation.



Programme de la formation

Enseignement spécifique (220h)

1^{ER} SEMESTRE

- ▶ UE 9.3 Démarches narratives et accompagnement des parcours : le portfolio réflexif (33h)*
- ▶ UE 9.4 Épistémologie et méthodologie de la formation par production de savoirs (33h)
 - ▶ EP 9.5 Accompagnement coopératif et interaction recherche/milieu professionnel (7h + 6 semaines de stage, 210h)*
- ▶ UE 9.6 Expérience formatrice et intervention socio-clinique
 - ▶ EP 9.6.1 Théorie et pratique de l'enquête dialogique (25h)
 - ▶ EP 9.6.2 Méthodes et techniques pour l'analyse des situations (25h)

2^{ÈME} SEMESTRE

- ▶ UE 10.3 Recherche-action-formation et analyse des situations (40h)*
- ▶ UE 10.4 Accompagnement coopératif et interaction recherche/milieu professionnel (7h + 8 semaines de stage, 280 heures)*
- ▶ UE 10.5 Dimensions éthiques et visées transformatrices de l'intervention socioclinique
 - ▶ EP 10.5.1 Accompagner l'innovation et la coopération dans les institutions
 - ▶ EP 10.5.2 Élaborer un dispositif d'accompagnement collectif ou de médiation : mise en situation

Enseignement transversal aux 3 parcours du Master 2 Sciences de l'éducation (80h)**

1^{ER} SEMESTRE

- ▶ UE 9.1 Thématiques transversales : Séminaire commun Temps et rythmes de la formation par alternance (15h)
 - ▶ UE 9.2 Module d'approfondissement thématique (25h)
- Choix d'une option parmi :
- 9.2.1 Groupe d'Analyse de l'Expérience Professionnelle (GAEP)
 - 9.2.2 Histoires de vie en formation
 - 9.2.3 Analyse des compétences et formation en situation de travail
 - 9.2.4 Méthodologie d'intervention socioclinique : apports de l'analyse institutionnelle
 - 9.2.5 Alternance et autoformation accompagnées.

2^{ÈME} SEMESTRE

- ▶ UE 10.1 Thématiques transversales : Séminaire commun Espaces, lieux et milieux de la formation (25h)
- ▶ UE 10.2 Langue étrangère (20h)

*ces enseignements peuvent être mutualisés avec ceux du parcours IFAC.

**ces enseignements sont mutualisés avec ceux des parcours IFAC et SIFA.

INTERVENANTS

▶ Co-Responsables pédagogiques et scientifiques :

- ▶ Sébastien PESCE, Maître de conférences HDR à l'université de Tours
- ▶ Noël DENOYEL, Maître de conférences à l'université de Tours

▶ Principaux intervenants :

- ▶ Patricia ALONSO, Maître de conférences HDR à l'université de Limoges
- ▶ Hervé BRETON, Maître de conférences à l'université de Tours
- ▶ Fabienne BRUGEL, Consultante, Compagnie de théâtre NAJE
- ▶ Charles CALAMEL, Consultant et formateur, association ACM
- ▶ Marie-Hélène DOUBLET, Maître de conférences associée à l'université de Tours, CIBC Sud Aquitaine
- ▶ Caroline GALLE-GAUDIN, enseignante contractuelle à l'université de tours
- ▶ Cécile GOÏ, Maître de conférences HDR à l'université de Tours
- ▶ Valérie INGERT, Professeure de musique, coordinatrice de projets de médiation artistique

- ▶ Christine LECOQ, Maître de conférences associée à l'université de Tours, Consultante
- ▶ Francis MINET, Professeur associé au CNAM de Paris
- ▶ Isabelle de MIRANDA, Médiatrice et directrice de l'association ArkéoMédia, Chercheur associé ArScAn, UMR 7041
- ▶ Gilles MONCEAU, Professeur à l'université de Cergy-Pontoise
- ▶ Cécile PERROT, Responsable de formation, Fondation d'Auteuil
- ▶ Hervé PREVOST, Responsable de Formation, INMF-AFPA
- ▶ Samuel RENIER, Maître de conférences à l'université de Tours
- ▶ Anna RURKA, Maître de conférence à l'université de Paris-Nanterre
- ▶ Geneviève SCHNEIDER, Musicienne et formatrice, Association Enfance et Musique et CFMI de Tours

Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations à jour le 8 janvier 2018 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2018-2019. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.

www.formation-continue.univ-tours.fr

Master 2 - INTERVENTION SOCIOCLINIQUE, COOPÉRATION ET MÉDIATION

